

Société littéraire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le manoir est fait de pierre,
La cabane est de cailloux ;
Mais le château, voyez-vous,
Porte envie à la chaumière.

Le seigneur n'a rien à faire,
Nicolas fait tout ici.
Le château jalouse aussi
Le travail de la chaumière.

Le château fait grande chère ;
Mais quand il peut s'échapper,
Le seigneur s'en vient happer
Les crêpes de la chaumière.

Quelquefois, la nuit entière,
On danse au château ;
Mais le soir, sur l'escabeau,
Comme on rit à la chaumière !

Le seigneur ne dort plus guère ;
Il a souvent des ennuis ;
Mais il voit, toutes les nuits,
Comme on dort à la chaumière.
Le seigneur, dit-on tout bas,
Est jaloux de Nicolas.

NADAUD.

On parlera de sa gloire...

La célébration prochaine du centenaire fait parler beaucoup des hommes à qui notre canton doit son indépendance. Au nombre de ceux-ci, est Napoléon, dont l'intervention, on le sait, nous fut des plus favorables.

Le prestige du « petit caporal » n'est pas près de s'éteindre et les Vaudois, en dépit de leurs sincères sentiments républicains, n'y sont point insensibles. Ainsi, dans notre musée cantonal, est une vitrine qui a toujours grand succès ; elle contient plusieurs objets ayant appartenu à Napoléon et qui, à sa mort, avaient été donnés, comme souvenir, à son valet de chambre, M. Noverraz, de Lausanne. M. Noverraz, on s'en souvient, avait accompagné Napoléon à Sainte-Hélène. Puis, lorsque le gouvernement de Louis-Philippe décida que les cendres de l'empereur seraient ramenées en France, Noverraz fut officiellement invité à monter à bord de la *Belle-Poule* et à se joindre à la suite du prince de Joinville.

On se disputa longtemps, on se dispute encore les moins reliques de Napoléon. Les « redingotes grises », les « tabatières », les « petits chapeaux » sont légion. Tous ne sont pas authentiques, comme bien l'on pense.

M. Germain Bapst, dont on connaît la grande érudition, a donné quelque part la liste des chapeaux de Napoléon I^{er}, qui existent encore.

Mme Claitte en possède un. Son grand-père Giraud l'a ramassé à Marengo. Bonaparte, dans un moment critique, se jette tout d'un coup au galop, le vent emporte son chapeau, il ne s'en inquiète et continue. Giraud saute à bas de son cheval et ramasse le couvre-chef du général.

Il y a un autre chapeau au musée d'artillerie et d'autres encore chez M. Morel, à Reims, chez M. Armand-Dumaresq, au Musée de Gotha, chez le prince Victor et chez M. Ponard, négociant, à Lyon.

Le dernier chapeau est celui porté par Napoléon dans les célèbres journées des 7, 8 et 9 février 1807 (bataille d'Eylau), il est caché au public.

Derrière le tombeau de l'empereur, sous cette voûte superbe qui continue, avec la crypte découverte, le plus beau et le plus émotionnant des monuments, se trouve une petite crypte où l'on ne pénètre qu'avec le gouverneur des Invalides.

Là, à la lueur d'un fallot porté par un invalide, on peut voir une grande statue de Napoléon et un reliquaire à jour dans lequel sont conservés l'épée d'Austerlitz, le chapeau d'Eylau, plusieurs croix de la Légion d'honneur.

À la paix qui suivit la bataille d'Eylau (1807), Gros fut chargé de faire le tableau représentant Napoléon sur le champ de bataille. Pour que Napoléon fût exactement représenté, Duroc reçut l'ordre de lui remettre le chapeau que l'empereur portait à Eylau.

Gros garda le chapeau, et lorsqu'il mourut, en 1835, on le trouva, sous un globe, embouché sur manchon de bois destiné à en empêcher la déformation.

À la vente qui fut faite de la collection du baron Gros, le chapeau fut adjugé, pour la somme de 2,047 fr. 50 au docteur Delacroix. Celui-ci, lors du retour des cendres, fit cadeau du chapeau d'Eylau au roi Louis-Philippe, qui, à son tour, ordonna qu'il fût déposé, le jour du retour des cendres, par l'un de ses fils, sur le cercueil ; depuis, il est resté à côté du tombeau.

Mauvaise nouvelle. — Un batelier sonne l'autre jour à la porte de Mme :

— Pardon, excuse, madame, est-ce vous qui êtes la veuve ?

— Je m'appelle bien Mme , mais je ne suis pas veuve.

— Ah!... vous croyez!... A combien pariez-vous?... Je viens justement vous dire que votre mari s'est noyé ce tantôt.

Lo lé est bin pe grand qu'on ne crâi. — Onna brava fenna dâo Pays d'Amont, qu'est z'ua lo premi iadzo per avau stâo teimps passâ, n'avâi jamais vu lo lé. L'autro dzo que le sè promenâvè su lo quîé d'Ouchy — vo sédè bin, lo quîé à monsu Charles Perrin — avoué son cousin et sa cousena, tsi quoui l'étâi ein vesita, le lào fâ :

— Te possiblo què d'igüe lài a portant dein cè lé!

— Oh! et pi n'est pas tot, lài repond lo cousin, te ne vâi què lo dessus.

L'oncle Abram cherchait dans l'almanach le tarif des dépêches.

— Alo, dis-voi, Henriette, peux-tu penser qu'y a pas, dans l'armana, le tarif du télégraphe!

— Mais, gros nia-niou, sais-tu pas que le télégraphe a été inventé après les armanas!

— Aah!... c'est vrai!

On vilho rance.

L'est tot parai 'na ruda maladi qu'd'être pingre! Kâ, quand on ein vai qu'ont prâo et que sè rognont su tot, mimameint su lo medzi, po poai avâi onco bin mè, oi ma fai, se cein ne fâ pas pe!

Se cliiâo rances ont fenna et einfants, va onco! L'est atant que trovèront dè plîie pe fâ; mâ cliiâo que n'ont ni frâs, ni pareints et que tot parai sè corzont pi mau la via po s'espargni onco mè; à cliiâo z'ique dévètriont lào mettrè dâi tuteu, kâ, n'ya pas, quand sein vint que faut einfelâ lo gardabi dè sapin et modâ po lo royaume dâi derbons, on ne pâo pas preindre avoué sè sè z'ëtus et sè beliets, faut bo et bin lè laissi à dâi pareints que pejtètrè lè rupèront ein mein dè rein, ein sè foteint onco dè vo pè dessus lo martsî.

Lo vilho Frelon avâi età tota sa via pingre et rance qu'on dianstro; l'avâi prâo bin âo sè-lâo et on sa tot plein d'ëtus nâovo que gardâvè tsi li. 'na pas cein plîaci à la Banqua.

L'âoton passâ, l'a atrapâ 'na pédze que l'a d'obedzi dè restâ à la paille; ma fai, l'avâi passâ lè houitanta et l'étâi assebin l'âdzo dè modâ.

Coumeint l'avâi oïu grevatâ 'na né dein sa garda roba, l'avâi z'u poaire qu'on ne l'âi robèyè sa mounîa, assebin tagnâi son satset d'ëtus dein son lhi, dezo lo lèvet; dinse l'étâi frou dè cousins.

Lo maidzo que lo soignivè lài fâ on dzo: « Vaidès-vo, mon pouro onclio Frelon, vo n'ein âi perein po grantèin; faut, à voutr'âdzo, vo préparâ à parti, kâ vo z'âi 'na maladi qu'on lài pâo rein, no z'autro maidzo; assebin, vo fariâ bin dè fèrè veni lo notèro po fèrè on bet dè testameint! »

Lo vilho, quand l'out cein, sè met à pliorâ dè radze, kâ cein lài cottâvè gros dè sè séparâ

dè sa renaille, pu sè revirè contre lo mouret et ein roilleint su son satson, le fâ :

— Adon! et t'è! te ne pâo don rein? **

Il n'y a qu'à presser le bouton. — Quelle influence peut avoir l'étincelle électrique sur le développement des plantes? Telle est la question que le docteur Lemstrom, de l'Université d'Helsingfors, a cherché à résoudre au moyen d'une série d'expériences intéressantes.

Il a semé, entr'autres, dans trois pots de fleurs ordinaires, quatre graines de blé, d'orge et de seigle, et relia au sol la terre contenue dans les pots par l'intermédiaire d'un conducteur de laiton. Il a installé une machine de Holz dont le réseau métallique était mis en communication alternativement avec le sol et avec les graines.

Pendant cinq heures, chaque jour, la machine d'électricité émettait un courant modéré, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. On constata, au bout de huit semaines, que la hauteur des plantes soumises au traitement électrique dépassait de 40 pour 100 celle des autres graines qu'il avait semées en même temps, comme témoins.

Pour certaines autres plantes, l'action du courant serait encore plus marquée.

La livraison de *mars* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Souvenirs d'un slavophile, par Louis Leger. — L'échelle. Roman, par J.-P. Porret. (Troisième partie). — Le popolino italien, par Henri Aubert. (Seconde et dernière partie). — Le naturaliste J.-H. Favre et son œuvre, par Aug. Glardon. (Troisième et dernière partie). — La Perse et les Persans de nos jours, par Michel Delines. (Troisième partie). — Simplon et Gothard, par Ed. Tallichet. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, américaine, suisse, scientifique et politique. — Table des matières du tome XXIX.

Bureau de la *Bibliothèque universelle*:
Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

La *Société Littéraire* a donné jeudi soir, au Kursaal, à l'occasion du 15^e anniversaire de sa fondation, une soirée très intéressante. Au programme, trois pièces de genre très différent, et qui ont été interprétées de façon remarquable. Pendant les entr'actes on applaudissait *La Castillane*.

THÉÂTRE — Demain, dimanche, *La Robe rouge*, de Brieux, de fort bon théâtre, qui fait penser. Il y aura certainement salle comble.

KURSAAL — Ne paraissant qu'une fois par semaine, nous ne pouvons signaler tous les débuts qui, chaque jour, figurent au programme de Bel-Air. Contentons-nous donc de constater le succès de notre théâtre de *Variétés*.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS

<i>Causeries du Conteur</i> , 1 ^{re} série (2 ^{me} édition), recueil de morceaux patois et français (illustrés par Ralph)	2 —
<i>Causeries du Conteur</i> , 2 ^{me} série	2 —
Les deux séries (ensemble)	3 —
<i>Au bon vieux temps des diligences</i> , deux conférences par Louis Monnet	1 20
<i>Almanach du Conteur pour 1903</i> , avec collaboration de MM. H. Dufour, Alf. Ceresole, V. Favrat, Pierre d'Antan, C. T.**, A. Roulier, P. Pérret, H. Thuillard, C.-G. Margot, O. Chambaz, etc., <i>Gacotte</i> , de A. Giroud, prof., <i>Chanson vaudoise</i> , de E.-C. Thou, musique de C. M., prof., couverture dessinée par F. Rouge, peintre d'Aigle. Illustrations de MM. J. Tailens, Laverrière, E. Fivaz, Forestier, V. Rossat. Reproduction de nombreux morceaux français et patois de L. Monnet, L. Favrat, C.-C. Dénéreaz, L. Croisier, etc.	0 50
<i>La vilhè melice dâo canton de Vaud</i> , par C.-C. Dénéreaz	0 50
<i>Lo conto dau Craizu</i>	0 20
Exceptionnellement, encore quelques exemplaires de Favey et Grognoz , ou excursions de deux paysans vaudois à Paris, aux tirs fédéraux de Fribourg et Berne, à la Fête des vigneron, etc., par L. Monnet	2 50

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne, 1, place de la Louve, 1